



**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Mars 2019
20190328 - 1**

OBJET :

RESULTATS 2018 : AFFECTATION PROVISOIRE

Commission(s) : Budget et finances du 20 Mars 2019

Service : FINANCES

Nomenclature : 71000 - FINANCES LOCALES

Divers

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable M14 il convient pour le conseil municipal, d'arrêter les comptes des différents budgets et de procéder à l'affectation provisoire du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018.

Il est rappelé que ce résultat n'est pas libre d'emploi car il doit couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

L'affectation provisoire du résultat figure sur le tableau annexé présentant les résultats de l'exercice, les besoins de financement et les propositions d'affectation pour tous les budgets de la collectivité.

Il est demandé au Conseil Municipal :

D'APPROUVER l'affectation provisoire des résultats 2018 pour les différents budgets de la ville conformément au tableau joint en annexe.

Pièce(s) jointe(s) :

2680tableaux affectation provisoire 2018.pdf